

ESH : NAO 2014.

Dernière mise à jour : 11-10-2014

NAO des ESH 12 décembre 2013 : Les négociateurs CGT de la branche des ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) demanderont une revalorisation de 150 € bruts mensuels pour tous les salaires minima de la branche. Pourquoi cette revendication ? Depuis 2007, la grille des salaires ESH ne cesse de s'affaïsser (5 coefficients sont déjà en dessous du SMIC).

Lorsque les minimas s'effondrent, ce sont tous les salaires de la branche qui suivent. Les ESH s'engagent dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise). Nous tenons à rappeler à nos dirigeants que dumping salarial et RSE sont incompatibles ! Il est grand temps de revaloriser les salaires des ESH en fonction des niveaux de compétences et de responsabilité exigés par nos employeurs pour tenir les emplois !